

Le souci d'une participation nationale authentique a autant d'importance aujourd'hui qu'au moment où la Commission de conservation entreprenait ses travaux. Pour cette raison, nous nous sommes assurés que le travail de la Conférence des ressources de demain représenterait l'opinion du pays tout entier. Tous les intéressés s'entendent fermement pour qu'aucun gouvernement n'ait une part dominante dans cette initiative particulière.

Un peu avant que les préparatifs se rapportant à la création de la Commission de conservation commencent, sir Wilfrid Laurier convoqua le Congrès canadien des forêts qui eut lieu du 10 au 12 janvier 1906. Tenu sous les auspices de l'Association forestière du Canada, ce congrès avait une portée nationale. Il reflétait l'inquiétude grandissante à l'égard des pratiques ruineuses des industries forestières et la crainte que nous soyons à dépouiller inconsidérément nos forêts et nos autres ressources.

Les Canadiens tentaient, par ces lointains efforts, d'établir les possibilités de mise en valeur du pays et étudiaient, parallèlement, les autres solutions qui s'offraient à leur jeune nation dans l'accomplissement de cette tâche. Par conséquent, les recherches se sont étendues sur un terrain très vaste et elles ont aidé les autorités fédérales et provinciales à formuler leurs lignes de conduites respectives à l'égard de l'utilisation de nos ressources. Cependant, la Commission de conservation a été abolie en mai 1921 et aucune conférence sur les ressources n'a eu lieu avant 1954, année où la Conférence sur les ressources s'est tenue à Ottawa, sous les auspices de l'Association forestière du Canada, de l'Institut forestier du Canada, de l'Institut agricole du Canada, de la Chambre de commerce du Canada et de l'Institut des ingénieurs du Canada.

J'ignore quelle interprétation donneront les historiens à ces tentatives isolées mais valables en vue de fournir une base solide à une sage utilisation de nos ressources. Mais je sais que les Canadiens désirent faire des efforts plus systématiques et plus soutenus dans cette direction. C'est pourquoi je suis heureux que nous ayons entrepris, avec la collaboration des provinces, de tenir la Conférence des ressources de demain.

Les préparatifs de cette conférence ont commencé lentement, mais ils s'accélérent maintenant. Deux rencontres fédérales-provinciales ont eu lieu afin de déterminer le champ d'activité de la Conférence et de prendre des mesures pour sa tenue. Au cours de la première réunion, tenue le 17 novembre 1958, on a accompli certains progrès à cet égard. Ainsi, il a été décidé,

que la conférence devait s'appeler «Conférence nationale de la conservation — Usage multiple des ressources renouvelables»;

que sa portée devait se limiter aux ressources renouvelables dont les sols, les eaux, les forêts, la faune, les poissons et les commodités récréatives;

que serait formé un Comité de direction à qui incomberait la préparation de la Conférence;

que le gouvernement fédéral devait procurer un secrétariat qui, sous la surveillance du Comité directeur, se chargerait de rassembler et de collationner toute la documentation disponible dans le domaine de la conservation au Canada.

Les provinces ont alors convenu de préparer et de soumettre le 15 mars 1959 des rapports qui retraceraient l'activité déployée dans leurs champs d'action respectifs et relèveraient surtout les déficiences de leur action. Il a été question d'inviter des groupes d'industriels, d'universitaires ou autres, qui s'intéressaient à la question, à soumettre des rapports un peu plus tard.

La deuxième réunion nationale a été tenue les 17 et 18 décembre 1959. A ce moment-là le Secrétariat était déjà formé et avait commencé son travail. Quelques